

AVANT QUE J'OUBLIE...

Volume 4, numéro 9 - Novembre 2012

Ce mois-ci, dans *Avant que j'oublie*, on souligne le centenaire de la région de Rivière-la-Paix en découvrant la pionnière Marie-Anne Gravel et on se rappelle les débuts de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), fondée il y a 25 ans. Enfin, on termine la série sur le mouvement coopératif puisque 2012 est l'année internationale des coopératives. Bonne lecture!

Marie-Anne Gravel

Marie-Anne Gravel, cette vaillante pionnière, est née à Princeville, QC, le 26 juillet 1880. En janvier 1896, ses parents, Téléphore et Marie Leblanc immigrèrent à Lawrence, Mass., avec leurs huit enfants.



Marie-Anne avec Noel Leblanc.

En 1905, Marie-Anne, l'ainée, épousa Noël Leblanc. Ce jeune couple alla à St-Eugene, QC afin d'ouvrir un terrain. C'est là que son mari est décédé, victime d'un accident. Elle décida alors d'aller à Claremont, N.H., avec ses deux jeunes enfants pour y gagner sa vie en travaillant dans une manufacture de laine.

En 1912, répondant aux sollicitations du Père Jean-Baptiste Giroux, o.m.i. missionnaire-colonisateur, elle se rendit dans l'Ouest pour prendre un « homestead ». Elle faisait partie du premier contingent de colons pour le Nord. Marie-Anne Leblanc fut la première femme pionnière de Donnelly. La famille vécut dans une tente en attendant que fût bâti un « shack ».

Peu après, deux morts tragiques venaient endolorir le cœur de cette jeune maman. Son fils Albert, âgé de deux ans et demi, et son frère Ulric, âgé de 14 ans, avaient bu de l'eau contaminée et succombèrent tous les deux. Ils furent enterrés dans la même fosse à Grouard le 16 août. Les souffrances de cette brave femme furent nombreuses, mais en vraie chrétienne, elle se soumit sans murmure à la volonté divine.

Le 17 septembre 1914, à Edmonton, Marie-Anne épousa Eugène Gravel, veuf avec deux enfants : Victor et Blanche. Eugène était né le 15 mai 1879. Il était le fils d'Alphé Gravel et d'Elmire Leboeuf de St-Prospère comté Champlain. L'unique enfant né de cette union le

9 décembre 1922, Marcel, fut le premier à être baptisé à la nouvelle paroisse de Donnelly.

En 1918, l'influenza vint ravager la région. Comme il n'y avait ni hôpital, ni médecin, dans cette localité, la salle d'immigration servit de dortoir pour héberger 21 hommes brulants de fièvre. Marie-Anne s'improvisa garde-malade et les soigna avec l'aide d'une infirmière venue d'Edmonton. Malgré la pauvreté de la colonie, tous ses malades guérirent sauf deux.

On reprit courage et la colonie se mit au travail de défrichement. Marie-Anne elle-même travailla de ses mains pour obtenir la patente de sa terre.

Voilà qu'une nouvelle épidémie se déclare. Cette fois, c'était la grosse variole. Marie-Anne soigna les malades qui furent isolés dans une maison disponible. En peu de temps, grâce à Dieu et à ses soins dévoués, elle réussit à vaincre le fléau.

Plus tard, la salle bâtie pour recevoir les colons devint « Hôtel Gravel ». C'était un lieu de



Marie-Anne et Marcel.

rencontre que tous appréciaient. On y venait se désennuyer surtout pendant les longues veillées d'hiver et les jours de fête. Tous formaient une grande famille.

En 1924, les parents de Marie-Anne vinrent demeurer avec leur fille qui prit soin d'eux jusqu'à leur décès.

En 1944, Marie-Anne eut à subir un autre grand deuil. Son fils Marcel, officier-pilote dans l'Aviation Royale du Canada, après plusieurs missions de guerre accomplies avec succès, ne revint pas de l'expédition d'un bombardier parti d'une base en Angleterre.

En 1961, elle quitta Donnelly pour aller demeurer à Edmonton avec sa sœur Mme Gaspard Dandurand, veuve elle aussi. Elles ont vécu heureuses et employaient leur temps à tricoter des mitaines en faisant à elles deux une centaine de paires par année pour les pauvres du Centre Marial. Marie-Anne Gravel est décédée à l'âge de 99 ans, à Edmonton, le 12 mars 1979 et fut inhumée à Donnelly, AB.

Par le Comité du livre historique de Falher



Mme Paquette, Marie-Anne Gravel et Madonna Maisonneuve.

Concours « Qui suis-je? »

Qui fut la première présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta?

Faites-nous parvenir votre réponse, par la poste ou par courriel, avant le 31 décembre 2012 et courez la chance de gagner le livre *Les francophones de l'Alberta*.

Par courriel : avantquejoublie@acfa.ab.ca

Par la poste :

ACFA -
A/s Concours - Avant que j'oublie
8627, rue Marie-Anne-Gaboury (91^e Rue)
Bureau 303
Edmonton (AB) T6C 3N1

Réponse à la question du mois de septembre 2012 :

Le crucifix de l'église Sainte-Famille de Calgary fut taillé dans le tronc d'un peuplier.

**Bravo à la gagnante :
Eglande Mercier d'Edmonton!**

1912 L'Église

« En 1912, les Franciscains construisent l'église Saint Francis dans le nord de la ville d'Edmonton. »

Source : *D'année en année : de 1659 à 2000 : une présentation synchrone des événements historiques franco-albertains / France Levasseur-Ouimet Ph.D., page 145*

2012 est l'Année internationale des coopératives. Pour souligner cet anniversaire, Avant que j'oublie vous présente une série d'articles sur le mouvement coopératif auquel les Franco-Albertains participent depuis longtemps. Ces articles sont écrits par Juliette Champagne, Ph.D et sont une contribution du Conseil de développement économique de l'Alberta. Voici le quatrième et dernier texte de cette série qui traite de la coopération depuis les années 60 à aujourd'hui.



Le mouvement coopératif

Depuis les années soixante à nos jours

Durant les années soixante, le mouvement coopératif chez les Franco-Albertains est en plein essor. En 1963, il y a 19 Caisses populaires françaises qui comptent 5740 membres, un total de 1 548 822,01 \$ de prêts en vigueur, 736 656,64 \$ en comptant et placements, un actif de 2 243 204,40 \$ et plus de 10 millions \$ de prêts depuis les débuts¹. *La Survivance*, comme organe de l'ACFA, publie régulièrement des articles sur la coopération, et le « développement économique des nôtres en Alberta » est un de ses sujets d'étude, particulièrement sur l'établissement des caisses populaires dans les centres « français et bilingues² ».

À Falher, le 26 mars 1963, on célèbre le 25^e anniversaire de l'ouverture du magasin coopératif suite à la rénovation des locaux: un nouveau département de viande, l'agrandissement de deux autres départements et l'ajout d'un restaurant. Deux invités pour l'occasion sont Fred Lackhart, chargé de relations extérieures des coopératives, et Gilles Ringuette, gérant de la Caisse populaire de Prud'homme en Saskatchewan et représentant des coopératives de cette province, ce dernier venu à la suite de l'invitation du Cercle régional de l'ACFA de Falher³.

Le discours de M. Ringuette élabore sur les avantages du mouvement coopératif et est publié deux semaines plus tard dans les pages de *La Survivance*. Plus de 2000 personnes se rendent pour l'occasion pour visiter le magasin, où ils sont accueillis par les hôtes du *Women's Guild*, organisé depuis seulement un mois (et qui deviendra les « Dames auxiliaires de la coopérative de Saint-Isidore »⁴), et qui servent aussi le café et les beignets.

Trois employés se sont vu remettre d'une bague en cadeau d'appréciation pour leur service fidèle de plus d'une quinzaine d'années, dont Paul Sicotte, gérant de la coopérative depuis ses débuts, Laurent Sicotte et Blanche Demers. Le secrétaire général et publiciste de l'ACFA, Léonard Fournier, est présent et parle aussi du Service de Librairie et du Service de placement (de colons) de l'ACFA.

Au cours de l'été 1963, à Edmonton, la journée d'étude organisée par l'ACFA a lieu au Collège Saint-Jean, sur le thème de « L'indépendance économique par la Caisse populaire et le mouvement coopératif »⁵. Le président de l'ACFA, M^e Louis Desrochers, reçoit Jean-Paul Langlois, l'agent de liaison de l'Assurance-vie Desjardins à travers le Canada et promoteur des Caisses en ce qui concerne la vie économique des francophones.

Aussi présent est Léo Allain, *fieldman* du Credit Union League, qui rappelle le bilan du mouvement coopératif en Alberta : 307 Caisses et *Credit Unions*, 95 000 membres et 176 millions de dollars de prêts depuis les débuts dans cette province. Les 24 personnes présentes à la rencontre sont surtout les directeurs des caisses françaises ou bilingues.

À la suggestion de Paul Sicotte de la Coopérative de Falher et du Père Jean Patoine, un comité de cinq est créé pour promouvoir et étudier le mouvement coopératif, et pour voir comment

les Caisses peuvent mieux servir leur clientèle; les membres du comité sont Maurice Bouchard de Girouxville, Fernando Girard de Saint-Isidore, Georges Joly de Saint-Paul, René Blais d'Edmonton et Léonard Blanchette de Vimy.

En collaboration avec le Credit Union League de l'Alberta, on étudie la question et consulte les caisses populaires, ce qui mène à la fondation de la Fédération des Caisses populaires bilingues de l'Alberta à une réunion l'année suivante, où sont présents des représentants des Caisses de Saint-Paul, Bonnyville, Saint-Joachim, Sainte-Famille de Calgary, Legal, Lafond, Beaumont et Guy, en plus de la Caisse d'établissement de Saint-Paul⁶. Le président de la Société de Prêts aux Étudiants, un dossier de l'ACFA, était aussi très intéressé à collaborer avec la Fédération des Caisses.

En 1964, aux réunions des directeurs des caisses paroissiales françaises, toutes fondées par des francophones catholiques et gérées par des francophones, les caisses populaires sont dites être « bilingues ». Sans doute, à ce point, elles desservent une clientèle de plus en plus anglophone, et que les Franco-Albertains sont devenus, avec le temps, plus bilingues. Mais un autre facteur entre en jeu, en 1963 et 1964, en ce qui concerne ce terme, c'est alors qu'a lieu la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, ce qui crée des discussions passablement houleuses à ce sujet en Alberta.

Quoi qu'il en soit de la Fédération des Caisses populaires bilingues, le pas est fait pour la création du Conseil albertain de la Coopération (CAC), un organisme éducatif et collaboratif, qui voit le jour au mois d'août 1966 et duquel deux des membres du conseil siègent aussi sur celui du Credit Union League of Alberta. Preuve du respect de cet accueil dans l'organisme anglophone albertain, leur bulletin est alors rédigé en français en plus de leur édition anglaise et, l'année suivante, une entente est conclue concernant la participation financière entre les deux organisations⁷.

Le CAC est dirigé par Fernando Girard, grand apôtre du mouvement coopératif⁸. En 1967, la même source précise que le CAC s'affilie au Conseil canadien de la Coopération (CCC) et qu'un de ses membres est nommé au comité exécutif, et que le CAC contribue à un mémoire conjoint du CCC et la Coop Union of Canada, qui est présenté au gouvernement canadien et aux partis politiques du pays.

En fin d'année, le CCC reconnaît la grande contribution au mouvement coopératif de Paul Sicotte de Falher en lui accordant la médaille de la Coopération canadienne pour ses 21 ans de service dévoué⁹.

En 1968, le mouvement coopératif francophone en Alberta poursuit son chemin. Le CAC et CARDA rompent avec la tradition de présenter un rapport à la réunion annuelle de l'ACFA et présentent celui du Comité d'orientation sociale et économique de l'ACFA, un comité créé en 1966. Le rapport consiste d'un grand nombre de programmes, très visionnaires, mais qui, d'après Jean-Maurice Olivier, rédacteur du *Franco-*

Albertain, exigent un engagement important de la part des Franco-Albertains, possiblement inatteignable¹⁰.

Mais la modernité est à l'heure, et on comprend que les Caisses doivent emboîter le pas et se consolider afin de pouvoir offrir les services typiques des banques (système de chèques, service de comptes courants et d'épargne, et à Edmonton et Calgary, des services de placement, de courtage en immeubles, etc.).

Pour CARDA aussi, dans les régions rurales de Saint-Paul et Rivière-la-Paix, on vise la modernisation et la diversification en voyant la possibilité d'organiser des industries comme la déshydratation de la tourbe et du foin pour le marché, la pasteurisation du miel, la transformation de la cire d'abeille, l'extraction de l'huile de colza et de lin, en assurant « à notre groupe ethnique rural le contrôle de l'économie agricole dans leur milieu de vie », tout en continuant d'appuyer son grand projet d'aménagement rural en offrant des services immobiliers, de vérification d'impôt, de comptabilité, services d'épargne, de placements et de prêts¹¹.

La Caisse populaire de Saint-Paul qui célèbre son trentième anniversaire en 1969, aménage dans un nouveau local où travaillent sept employés; le roulement annuel est de 10 millions par année, avec un actif de 2 millions et demi. Que de changements depuis les débuts de cette Caisse, lorsque le bureau était au presbytère, tenu par le Père O. Fournier, et ouvert le dimanche après la messe et le mardi après-midi, avec une limite d'emprunt de 100 \$ par membre¹².

Et les changements se poursuivent, parfois éteignant le travail des francophones, comme à Calgary, en 1971, lorsque la Caisse Sainte-Famille est amalgamée à la Calcanth Credit Union. Par contre, l'année suivante, à Edmonton, les caisses des paroisses Saint-Thomas et Saint-Joachim se fusionnent, pour devenir Caisse Francalca, Mathias Tellier étant son premier président¹³.

En 1972, CARDA ouvre aussi un bureau à Edmonton, ce qui mène à la fusion de ses trois bureaux en 1977, pour devenir CARDA Ltée; on avait entrepris de la diversification avec, entre autres, l'établissement de trois succursales de Harvey's Business Machines à Saint-Paul, Bonnyville et à Grand Centre.

En 1981, après plusieurs déménagements à Edmonton, le CAC, s'installe aussi dans les bureaux de CARDA, l'organisme coopératif a alors comme membres la Caisse Francalca, Saint-Vital de Beaumont, St-Louis à Bonnyville, les Caisses de Saint-Paul et celle de Girouxville, les coopératives de Saint-Isidore, de Girouxville, de Plamondon et les Compagnons de St-Isidore CARDA Ltée¹⁴.

C'est en 1981, durant une période où les taux d'intérêt sont très élevés que CARDA Ltée éprouve des pertes considérables dans ses investissements, le président sortant, Jean-Claude Lajoie, parle « d'un déficit important et d'une situation économique incontrôlable »; Harvey's



Fernando Girard

Business Machines est vendu à perte, un demi-million d'investissements est mis en vente et un programme de relèvement est mis en marche avec de nombreuses coupures budgétaires¹⁵.

L'ACFA avait tenté de prêter mainforte, mais investir 5000 \$ lorsque les pertes touchent 383 377 \$ en 1981, fait que l'ACFA se voit dans l'impossibilité d'aider. Un projet de redressement est proposé, celui de construire un édifice à bureau, un projet commun entre l'ACFA, CARDA, la Caisse Francalca et les Oblats en achetant deux lots pour les compléter à deux autres de CARDA, mais le projet tombe à l'eau¹⁶.

À la réunion annuelle de l'ACFA en mai 1982, CARDA ltée tente toujours de convaincre l'association provinciale d'appuyer le CAC dans une campagne de souscription d'un fonds qui permettrait de rembourser les actionnaires de CARDA, mais la proposition est rejetée à l'unanimité en crainte de créer un précédent.

En consolation, le Conseil général de l'ACFA suggère la mise en place d'un éventuel fonds auquel des membres pourraient contribuer généreusement¹⁷.

Il s'agit tout de même de 850 sociétaires qui perdent des investissements considérables, nous informe le rédacteur du *Franco-Albertain*, Paul Denis, et l'ACFA étant en quelque sorte le « gouvernement » des Franco-Albertains se doit de leur venir en aide¹⁸. Plusieurs lettres à la rédaction signalent leur mécontentement et la remise de leur carte de membre de l'ACFA¹⁹.

Mais en fin de compte, dans le rapport annuel de l'ACFA de 1983, on précise que malgré le souhait de créer un fonds spécial, le Conseil général « n'a pas crû sage de mettre sur pied un tel fonds monétaire qui, par les durs temps économiques que nous vivons, aurait favorisé un groupe d'investisseurs éprouvés tout en discriminant contre de nombreuses autres personnes aussi dans le besoin²⁰ ».

Le CAC, tout en souhaitant aussi créer un fonds de secours, ne trouvera pas les moyens de le faire; le déficit de 18 000 \$ en 1981 est comblé à force de coupures extrêmes dans la main-d'œuvre pour finir avec un surplus de 3000 \$ en 1982. Leur rapport annuel critique fortement la décision de l'ACFA²¹.

En dépit de la tragédie de la faillite de CARDA, le CAC continue son œuvre éducative et avec des subventions de l'Alberta Advanced Education, offre des ateliers de formation. Il est question aussi d'un bulletin d'éducation coopérative pour la région de la Rivière-la-Paix, 12 personnes avaient assisté en juin au congrès annuel du Conseil canadien de coopération, un projet de coopérative d'habitation se précisait à Saint-Isidore, et le CAC contribuait toujours avec des articles au sujet de la coopération et l'économie dans le *Franco-Albertain*²².

Le mouvement coopératif se poursuit et on y ajoute à Edmonton, en 1984, la coopérative d'habitation du Quartier du Collège créée par des francophones, toujours active avec 26 unités²³.

Un projet de coopérative d'habitation, mis en avant en 1979 par la Société des Compagnons de Saint-Isidore, voit finalement le jour en 1982 avec la construction de huit logements, tandis qu'une deuxième phase, en 1986, y ajoute une dizaine de logements²⁴.

Un autre coup dur au mouvement coopératif albertain est le manque de renouvellement de

fonds de la part du Secrétariat d'État en 1987 et, en conséquence, la direction du Conseil albertain de la coopération, ne pouvant survivre que de l'appui de ses membres, doit, après 35 années de travail, fermer ses portes.

D'après son directeur, Ron Poirier, « le CAC rejoignait plus de 25,000 personnes, soit directement ou indirectement, soit par l'entremise des caisses populaires et des coopératives affiliées au mouvement »²⁵.

En souvenir de la contribution au mouvement de coopération en Alberta de Fernando Girard, la Fondation Fernando Girard en économie est lancée en 1991 par les membres de sa famille²⁶. Le but de la Fondation est de promouvoir l'éducation et la recherche dans les domaines économiques, de promouvoir la philosophie



Ouverture officielle de la Caisse Saint-Vital de Beaumont.

coopérative en économie et de donner des bourses d'études à des étudiants dans les domaines d'économie et de coopération.

L'actif des caisses et des coopératives francophones en 1991 se porte à 135 millions de dollars, et face à une croissance du membership anglophone, il devient de plus en plus difficile de conserver les services en français.

Le Conseil albertain de la coopération avec l'aide du Conseil canadien de la coopération cherche à trouver une solution au problème. On propose de créer un comité de développement coopératif et économique en demandant de l'aide financière du Secrétariat d'État²⁷.

Ainsi commence une nouvelle phase du développement économique franco-albertain. Du Comité permanent du développement économique de l'ACFA sera créée la Chambre économique de l'Alberta.

L'appui pour l'utilisation de la langue française dans les Caisses commence à se faire rare, et à Saint-Paul, en 1995, certains des anciens membres découvrent que ce qui était la « Caisse populaire catholique de Saint-Paul » lors de sa fondation en 1939, et plus récemment « Caisse populaire de Saint-Paul Credit Union », devient finalement *Servus*, faute de membres présents à une réunion spéciale pour opposer le changement de nom²⁸.

La situation est semblable ailleurs : la Caisse Francalca à Edmonton est amalgamée au *Servus Credit Union*, tout en offrant toujours un service

en français. La Caisse Saint-Vital de Beaumont est devenue Beaumont Credit Union, avec un service bilingue.

Pareillement à Bonnyville, le nom de la Caisse Populaire Saint-Louis devient la Caisse Populaire Bonnyville Credit Union Ltd. et suite à son amalgamation avec le Cold Lake Credit Union Ltd, devient Lakeland Credit Union Ltd, tout en offrant toujours un service en français.

L'intérêt pour le mouvement coopératif en Alberta n'a pas disparu, mais il a subi des mutations avec le temps. Présentement le dossier intéresse beaucoup le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) et il est espéré que ce survol de l'histoire du mouvement en Alberta aura intéressé les lecteurs du Franco, et possiblement leur servira d'inspiration. L'auteur de ces quatre textes admet volontiers qu'il y a beaucoup de lacunes dans son travail, tant de travailleurs non mentionnés, mais faute d'espace, elle espère qu'on lui pardonnera les nombreuses omissions.

par Juliette Champagne, Ph. D

La Survivance, 24 juillet 1963, p.8.

² LS, 7 juillet 1963, p. 8.

³ LS, 3 avril 1963, p. 1 ; 17 avril, 1963, p. 6.

⁴ Gisèle Bouchard, *De sillon en sillon, de saison en saison, Saint-Isidore, 50 ans d'histoire, Comité historique de Saint-Isidore, 2003, p. 193.*

⁵ LS, 7 juillet 1963, p. 1 ; 31 juillet 1963, p. 1 ; « Rapport des activités de l'Association canadienne-française de l'Alberta, présenté par son honneur le Juge André M. Déchêne », *Vie française, Québec, 1965, vol.19, nos 5-6, jan-fév., p. 179.*

⁶ LS, 19 août 1964, p. 1 ; 2 septembre 1963, p. 6.

⁷ LS, 31 août 1966, p.4 ; 10 mai 1967, p. 8.

⁸ F-A, 2 avril 1980, p. 2.

⁹ Le Franco-Albertain, 6 décembre 1967, p.17.

¹⁰ F-A, 1 mai 1968, p. 2 ; 8 mai 1968, p.4.

¹¹ F-A, 1 mai 1968, p. 2 ; 12 mai 1982, p. 14.

¹² F-A, 11 juin 1969, p.9.

¹³ France-Levasseur-Ouimet, *D'année en année, L'Institut du Patrimoine, Faculté Saint-Jean, 2003, p. 319.*

¹⁴ F-A, 1 avril 1981, p. 5

¹⁵ F-A, 9 décembre 1981, p. 1.

¹⁶ F-A, 2 juillet 1981, p. 1 ; 2 septembre 1981, p.3.

¹⁷ F-A, 2 juin 1982, p.2.

¹⁸ F-A, 9 juin 1982, p. 4.

¹⁹ F-A, 16 juin 1982, p. 4.

²⁰ «Assemblée générale de l'ACFA», F-A, 16 février 1983, p. 22.

²¹ F-A, 12 mars 1982, p.2.

²² F-A, 1 décembre, 1982, p.7.

²³ F-A, 20 juin 1984, p.2 ; http://www.chfcanada.coop/eng/pages2007/about_3a.asp?Prov=AB&Region=AB2

²⁴ «La coopérative d'habitation», *De sillon en sillon*, pp. 136-138.

²⁵ F-A, 10 avril 1987, p. 1.

²⁶ F-A, 18 octobre 1991, p. 1.

²⁷ F-A, 26 juin 1992, p.3.

²⁸ F-A, 5 mai 1995, p. 8.



ANNIVERSAIRES

En 1987, il y a 25 ans :

« La ministre de l'Éducation, Nancy Betkowsky, dépose le projet de loi 59, nouveau projet de loi scolaire. On y reconnaît le droit pour les francophones à recevoir un enseignement de langue française, mais rien n'est mentionné à ce qui a trait à la gestion scolaire. »

Source : *D'année en année : de 1659 à 2000 : une présentation synchronique des événements historiques franco-albertains / France Levasseur-Ouimet Ph.D, pages 371*

Les débuts de la Fédération des parents francophones de l'Alberta

La Fédération des parents francophone de l'Alberta (FPFA) est née lors d'une période particulièrement mouvementée. Pour mieux comprendre les défis de l'époque, il est important de résumer brièvement quelques-uns des événements qui se produisent de 1985 à 1989, alors que la FPFA fait ses premiers pas.

...la situation de 1985 à 1989

Sur la scène canadienne, l'Entente du lac Meech fait couler beaucoup d'encre tout comme l'adoption, en 1988, de la nouvelle Loi sur les langues officielles, la décision de la Cour suprême concernant la loi 101 du Québec et l'adoption d'une loi fédérale sur le multiculturalisme.

L'affaire Piquette bat son plein depuis le 7 avril 1987 et l'Alberta attend la décision de la Cour suprême dans le cas Mercure pour régler la question du statut de la langue française à la Législature albertaine.

En février 1988, la Cour suprême déclare que l'article 110 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest est toujours en vigueur, mais que l'Alberta et la Saskatchewan ont le droit de l'abroger unilatéralement. L'ACFA met alors sur pied « l'Opération survie », mais n'arrive pas à éviter l'adoption, en juillet 1988, de la Loi linguistique 60 qui fait de l'Alberta une province unilingue anglaise.

Sur le plan communautaire, la Caisse Francalca d'Edmonton vient de perdre son autonomie et le Conseil albertain de la Coopération a fermé ses portes. Les paroisses francophones, centres rassembleurs des francophones, disparaissent à vue d'œil. Dans le domaine des communications, le rapport Caplan-Sauvageau recommande que le centre administratif du réseau français et que tous les centres de production de la télévision soient situés à l'est du pays.

Dans le dossier de l'éducation, les progrès sont lents. Le cas Bugnet s'achemine lentement vers la Cour suprême. Entre temps, l'ACFA et la FPFA complètent les études Desjarlais et Lamoureux/Tardif dans le but d'en arriver à un modèle de gestion sur lequel toute la communauté franco-albertaine peut s'entendre.

Le 6 juillet 1988, l'Assemblée législative de l'Alberta adopte une nouvelle loi scolaire. En ce qui a trait aux droits des francophones, la loi se limite à dire que ceux qui ont des droits, ont des droits. Nulle part ne fait-on mention de la gestion scolaire.

En 1985, il n'y a que deux écoles élémentaires francophones en Alberta. Et si la question de l'école secondaire francophone semble se résoudre à Calgary dès 1987, cela n'est pas le cas à Edmonton où les francophones devront occuper les locaux de la Commission scolaire catholique le 7 mars 1988 pour avoir gain de cause.

Et même à cela, ils devront attendre encore huit mois avant que l'on décide de regrouper tous les élèves francophones à l'école Maurice-Lavallée. Une nouvelle école primaire française ouvrira

ses portes dans l'ouest de la ville pour septembre 1989.

À Fort McMurray, les parents ont obtenu la mise sur pied d'un programme français pour septembre 1989. À Morinville-Legal, les parents ont entrepris les démarches auprès des commissions scolaires de la région. À Lethbridge un comité de parents vient tout juste de se former.

En mars 1986, le projet d'une école française à Saint-Paul a été mis au rancart pour les deux prochaines années et le 27 novembre 1987, un groupe de parents francophones de la région de Saint-Paul dépose en Cour du Banc de la Reine un avis de poursuite contre trois commissions scolaires de la région et la province de l'Alberta.



Dolorès Cadrin et Hélène Gignac, respectivement première vice-présidente de la FPFA et première présidente. Photo : F84 - APA.

Dans la région de Rivière-la-Paix, l'école Héritage et la commission scolaire francophone de Saint-Isidore constituent des victoires et cela en dépit des nombreux problèmes.

...la FPFA

L'idée d'établir une fédération de comités de parents francophones en Alberta est soulevée formellement lors du Conseil général de l'ACFA le 29 septembre 1985 et le lancement officiel a lieu lors du Congrès de la francophonie à Edmonton en octobre 1986.

Selon sa constitution, la FPFA poursuit les intérêts des parents dont la langue première est le français en matière d'éducation. Hélène Gignac (présidente), Dolorès Cadrin (vice-présidente), Thérèse Bégin, Annette Labelle, Madeleine Mercier et Simone Robinson font partie du premier bureau de direction.

Une entente signée le 23 mai 1987 entre la FPFA et l'ACFA délimite le champ d'action de chacun. La FPFA et l'ACFA se donnent aussi un mécanisme de liaison qui veillera à la mise en œuvre du plan de transfert des dossiers ainsi qu'à l'harmonie des relations et de la collaboration.

À la fin août 1987, la FPFA est à la veille d'ouvrir son bureau au Centre 82 et d'embaucher

son premier directeur, Alain Tremblay. Il sera remplacé par Yvan Beaubien.

La francophonie sera mise en évidence lors de la tenue du premier congrès de la FPFA en mars 1988 puisque le congrès coïncide avec la Cabane à sucre, la Rencontre Franco Jeunesse II et le Conseil général de l'ACFA provinciale. Parmi les orateurs invités, on remarque la présence du président du Conseil National des parents francophones, Raymond Poirier, de Léo Piquette, d'Yvon Mahé et de Georges Arès de l'ACFA.

Le deuxième colloque de la FPFA a lieu les 3 et 4 mars 1989. On profite de la rencontre pour parler de la relation que doit avoir l'école et la communauté, des besoins particuliers des élèves francophones et des outils à développer

pour sensibiliser la communauté. Ce deuxième colloque marque aussi la première journée provinciale consacrée au préscolaire. Et, lors de l'assemblée annuelle de 1989, les membres de la FPFA ont élu un nouveau conseil d'administration sous la présidence de Viviane Beaudoin

Le nouvel organisme chapeautera bientôt une vingtaine de regroupements de parents francophones à travers toute la province. Pour l'année 1988-1989, la FPFA a préparé une programmation divisée en trois grands dossiers : le travail auprès des parents, une force de frappe à développer avec d'autres groupes et la revendication.

En novembre 1988, la FPFA décide de préparer deux vidéos tournés dans les trois écoles françaises de l'Alberta et leurs communautés respectives. On cherche à démontrer l'atmosphère et la vie propre à l'école française et son interrelation avec la communauté. La FPFA va aussi publier *Le Chaînon Manquant*, un bulletin trimestriel aux services de tous les groupes de parents.

Et le travail continue toujours...

par France Levasseur-Ouimet



ACFA/FPFA, Entente entre l'ACFA/la FPFA en éducation, mai 1987.

POIRIER, Paul, Les assises d'un plan de transfert, partage et retenue des dossiers concernant le secteur d'éducation française FPFA et ACFA, sans date.

ACFA, Résumé de la position et des propositions de l'ACFA, Sujet: transfert, partage et retenue des dossiers en éducation, le 23 avril 1987.

ACFA/FPFA, Rencontre FPFA/ACFA, le 23 avril 1987, p.2-3.

ACFA/FPFA, Réunion ACFA-FPFA Mécanisme de liaison, le 5 novembre 1987.

FPFA, Programmation 1988-1989.

GIGNAC, Hélène lettre à Georges Arès, le 12 avril.

ACFA, Rencontre du Comité exécutif de l'ACFA, le 17 juin 1988, p. 9.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

LE FRANCO

